

Fiche de Capitalisation



Formation des écoutantes et directrices de foyers féminins à la prévention des risques psycho-sociaux auprès des survivantes de violences basées sur le genre au Maroc

« Programme concerté pour la promotion de la santé, des droits sexuels et reproductifs et de l'égalité de genre au Maghreb » — SentinElles.

2025

Produit par

• Ada Bazán • Klára Hellebrandová • Najat Arari • Nabila Jallal •



SANTÉSUD
GroupesOS



Liste d'acronymes

DFF

Directeur·rices de Foyer Féminin

DSSR

Droits et santé sexuelle et reproductive

EPP

Echange de pratiques professionnelles

GP

Groupe de parole

IST

Infections sexuellement transmissibles

LDDF-INJAD

Ligue démocratique de droits des femmes
– section INJAD

ONG

Organisation Non Gouvernementale

OSC

Organisation de la Société Civile

SSR

Santé sexuelle et reproductive

VBG

Violences Basées sur le Genre

VFF

Violences Faites aux Femmes

Table des matières

1.	Résumé de l'intervention : former, renforcer, partager pour mieux accompagner	3
2.	Objectifs de capitalisation	4
3.	Le contexte : une charge professionnelle et mentale aggravée par l'absence de formation et d'espaces de renforcement	5
3.1.	Les directrices des foyers féminins	6
3.2.	Ecoutantes de LDDF-INJAD	7
4.	Approche stratégique : le renforcement en compétences psychosociales à travers le programme SentinElles	11
4.1.	Formations à l'accompagnement psychosocial des femmes victimes de VBG	12
4.1.1	Directeur·rices des foyers féminins : formation intégrale à la première écoute	13
4.1.2	Ecoutantes LDDF-INJAD : Formation à l'accompagnement psychosocial des femmes victimes de VBG	18
4.2.	Les espaces collectifs de renforcement : le soutien du groupe et la force de la sororité	21
4.2.1	Groupes de parole	
4.2.2	Echanges de pratiques professionnelles	22
4.3.	Les produits	22

1. Résumé de l'intervention : former, renforcer, partager pour mieux accompagner

L'une des principales approches méthodologiques du programme SentinElles au Maroc a été la formation et le renforcement des écoutantes des centres d'écoute du réseau LDDF-INJAD et des directrices des foyers féminins au soutien psychosocial des survivantes de Violences Basées sur le Genre (VBG) et à la prévention des risques psychosociaux liés au métier de la relation d'aide.

En leur offrant un soutien psychosocial professionnel à travers des espaces de formation, des espaces d'échange collectifs et

des outils adéquats, cet axe du programme répond aux besoins exprimés de ces deux groupes qui se trouvent souvent démunis face à la lourdeur de leur tâche.

Bien que les écoutantes de LDDF-INJAD et les directrices des foyers féminins assument des fonctions similaires, leurs approches, expériences, expertises et méthodologies en matière d'accueil et de prise en charge des survivantes de VBG diffèrent profondément, tout comme leurs contextes sociaux et professionnels.

Accueillir les femmes en situation de vulnérabilité : les centres d'écoute et les foyers féminins

Les **foyers féminins** constituent des espaces d'apprentissage et de développement personnel destinés aux filles, aux adolescentes et aux femmes, dans le but de favoriser leur insertion et **autonomisation socioéconomique**. Placés sous la tutelle du **Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication**, ces établissements sont avant tout conçus comme des structures socio-éducatives.

Cependant, dans la pratique, ils accueillent également des femmes de tout âge en situation de précarité ou survivantes de violences, ce qui place leur personnel — notamment les directrices et directeurs — face à des situations complexes pour lesquelles ils et elles ne sont souvent ni formés-es ni outillés-es.

Les centres d'écoute de LDDF-INJAD sont des espaces associatifs dédiés à l'accompagnement des femmes survivantes de violences basées sur le genre. Ils jouent un rôle essentiel dans la

prévention, la protection et l'orientation des survivantes, en s'appuyant sur une approche féministe et engagée dans la lutte contre toutes formes de violences et la défense des droits de femmes, y compris le droit à disposer de son corps.

Les centres d'écoute LDDF-INJAD offrent les services d'écoute, de soutien psychosocial et psychologique, d'assistance juridique et administrative, de sensibilisation et de prévention des VBG et la défense et l'accès aux droits.

Ils promeuvent une approche féministe et intersectionnelle, holistique et participative. Dans ces approches, **les VBG sont comprises en tant que violation des droits fondamentaux** des femmes et non comme un problème individuel ou familial. Ainsi, il s'agit d'approches structurelles qui prennent en compte et visent à déconstruire les causes profondes de ces violences, parmi lesquelles le patriarcat. Par conséquent, LDDF-INJAD adopte une approche militante qui inclut un axe de plaidoyer en faveur de la déconstruction des stéréotypes de genre et pour la mise en place de lois, politiques publiques et actions concrètes— pour l'éradication des VBG et des inégalités entre les femmes et les hommes



La détection des signes de violences : un défi majeur

Un grand nombre de femmes, y compris parmi les usagères des foyers, gardent le silence sur les violences qu'elles subissent. Ce silence peut s'expliquer par un manque d'information sur les dispositifs d'aide disponibles, ou par une **normalisation de la violence**, qui les empêche de reconnaître leur situation comme anormale ou injuste. Nombre d'entre elles ignorent également leurs droits, y compris en matière de **droits sexuels et reproductifs**.

Dans ce contexte, il est essentiel que les structures accueillant des femmes soient capables de **détecter les signes de violence et leurs conséquences**, notamment les manifestations de **traumatismes psychologiques**.

2. Objectifs de capitalisation

Cette fiche de capitalisation vise à analyser comment la prévention des risques psychosociaux chez les écoutantes et la formation, dans une approche centrée sur la survivante, des directrices des foyers féminins contribue à améliorer la qualité de l'accompagnement psychosocial offert aux survivantes de VBG.

Les objectifs de la fiche sont les suivants :

1. Valoriser le travail des écoutantes et des directrices des foyers féminins, ainsi que mettre en lumière les besoins auxquels le projet répond
2. Mettre en valeur les méthodologies et les activités mises en œuvre par LDDF-INJAD et Santé Sud
3. Documenter les bonnes pratiques et les apprentissages issus du processus de renforcement des capacités professionnelles et personnelles des écoutantes de LDDF-INJAD et des directrices des foyers féminins



3. Le contexte : une charge professionnelle et mentale aggravée par l'absence de formation et d'espaces de renforcement

Malgré les avancées législatives et les politiques mises en place par l'État marocain pour lutter contre les VBG, et en particulier celles dirigées contre les femmes, les centres d'écoute portés par les Organisations de la Société Civile (OSC) féministes et défenseuses des droits humains, ainsi que les structures publiques spécialisées dans l'accueil des femmes, constatent une augmentation du nombre de survivantes de VBG se présentant à leurs services.

Entre juillet 2021 et juin 2023, les centres d'écoute du Réseau de la Ligue INJAD ont accueilli 2 700 femmes victimes de violences. De leur côté, les centres d'écoute du Réseau Femmes Solidaires en ont accueilli 6 800. Ainsi, le nombre total des femmes ayant fréquenté les centres des deux réseaux atteignait presque 10 000, contre un total de 8 000 au cours de la période 2019-2021¹.

Les principaux mécanismes de lutte contre les VBG et les VFF et la prise en charge des survivantes au Maroc

» **Loi 103.13**, adoptée en 2018 : cette loi marque une avancée majeure dans la lutte contre les VFF. Elle établit un cadre juridique complet basé sur quatre axes : **prévention, protection, lutte contre l'impunité et prise en charge des victimes**².

» **Code de la famille (Moudawana)** : après un fort plaidoyer mené par la société civile féministe, et un processus d'audition et de consultation avec les différentes instances en décembre 2024, le gouvernement marocain a présenté des grandes lignes de projet de réforme qui vise à atteindre

une plus grande égalité entre les femmes et les hommes. Cependant la société civile féministe reste sceptique vis-à-vis les changements proposés car ils ne permettraient pas de toucher des causes de fond liées aux VFF.

» **Loi 65.15** sur les établissements de protection sociale : bien qu'elle ne porte pas directement sur les VBG, elle vise la structuration et l'**organisation des établissements de protection sociale** au Maroc, ce qui inclut les structures susceptibles d'accueillir des femmes en situation de vulnérabilité, notamment les **survivantes de VBG**.

» **Déclaration de Marrakech** : signée en mars 2020, cette déclaration constitue un engagement politique majeur dans la lutte contre les VFF. Elle adopte une démarche multisectorielle, intégrée et coordonnée pour améliorer la prévention et la prise en charge des survivantes des VFF.

¹ Selon le rapport du Réseau de la Ligue INJAD contre la violence de genre et du Réseau Femmes Solidaires, basé sur les données statistiques relatives à la période (<https://lddfinjad.ma/ressources/#violencecovid>)

² Pour plus d'information concernant la loi voir la page web du Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille : <https://social.gov.ma/loi-n-103-13-relative-a-la-lutte-contre-la-violence-a-legard-des-femmes/>

Les écoutantes des centres d'écoute de la LDDF-INJAD et des associations du Réseau Femmes Solidaires, tout comme les directeur·rices et les travailleur·euses sociaux·ales des foyers féminins, sont confronté·es à des **situations complexes**. Elles et ils les prennent en charge avec un fort **engagement, tant personnel que professionnel**, mais souvent **sans disposer de la formation, des outils ou du soutien psycho-social et institutionnel nécessaires** pour y répondre de manière adéquate. Néanmoins, leur expérience, leur engagement personnel dans la lutte contre les violences faites aux femmes (VFF) et la mission propre à chaque type de structure entraînent une distinction importante entre les écoutantes des centres de la LDDF-INJAD et les directrices et directeurs des foyers féminins, qui relèvent de la fonction publique.

3.1. Les directrices des foyers féminins

Les directrices des foyers féminins (DFF) assument une **charge de travail et mentale conséquente**. En effet, en plus de leurs fonctions habituelles, elles accueillent souvent des femmes survivantes de VBG et sont confrontées à leurs récits douloureux. Elles, ainsi que leur personnel, assument souvent cette tâche avec un engagement et une volonté d'accompagner au mieux les survivantes qui cherchent un soutien, des informations et une écoute auprès d'elles. Cependant, étant avant tout **des gestionnaires**, les directrices **n'ont pas bénéficié d'une formation adéquate** à l'accueil et à la **prise en charge psychosociale des survivantes de VBG**, ni à la **compréhension des VBG** elles-mêmes. De plus, elles n'ont pas été formées à **l'approche de genre intersectionnelle**, qui vise à analyser et à agir sur les causes profondes et articulées des VBG, notamment le système patriarcal, et implique la déconstruction des stéréotypes de genre. Ce manque de formation et d'outillage a été à l'origine de la collaboration entre Santé Sud, LDDF-INJAD et les foyers féminins, sous tutelle du Ministère de la Jeunesse, de la Culture, et de la Communication, et la raison de la participation de 64 directrices et 2 directeurs de foyers féminins aux formations prévues par le programme SentinElles.





Briser le cycle de la violence : enjeux de l'identification des VBG

L'accueil, l'écoute et la prise en charge des survivantes aux VBG demandent une compréhension profonde des mécanismes de violence, étroitement liés au système patriarcal et les rôles et stéréotypes de genre. En effet, comprendre le cycle de la violence est fondamental pour être en mesure d'identifier les manifestations de la violence, aider les survivantes à reconnaître ses mécanismes et les orienter vers les services adaptés qui peuvent fournir de l'aide et de l'orientation pour briser ce cycle. De même, pour une prise en charge adéquate des survivantes de VBG, il est important de connaître et porter des principes et valeurs de l'approche centrée sur la survivante.



« Les directrices des foyers féminins font face à de nombreux défis dans l'exercice de leur mission d'écoute des femmes victimes de VBG. Le premier obstacle est qu'elles n'ont pas reçu de formations qui les qualifient pour accomplir cette tâche. Elles ont simplement été orientées vers cette mission sans aucune préparation préalable. »

DFF, participantes à la formation

Par conséquent, à cause du conditionnement social qui, si on n'y fait pas attention, peut fausser notre vision de VBG et des rôles des femmes et des hommes dans la société, les DFF risquent souvent de **reproduire des stéréotypes** sans même s'en rendre compte ou le vouloir. Or, le manque de connaissances sur les causes et les mécanismes de reproduction des VBG affectent de manière négative la capacité de soutien psychosocial et l'écoute des survivantes.

Par ailleurs, il y a un **défi d'ordre institutionnel**. Les DFF sont des gestionnaires et portent des responsabilités liées à leurs fonctions, y compris dénoncer certaines situations qu'elles peuvent entendre des survivantes qu'elles accueillent. Or, tenant compte de l'approche centrée sur la survivante, l'écoute et le soutien psychosocial des survivantes exigent un **cadre confidentiel total**. Ainsi, les DFF peuvent éventuellement se retrouver dans une situation de **conflit professionnel entre respect de la confidentialité et responsabilité liée à leur fonction**.



« On n'est pas dans l'acceptation inconditionnelle [l'un des principes de l'approche centrée sur la survivante] car la directrice a, elle aussi, une responsabilité. Une écoutante est dans une position d'acceptation. Ces deux casquettes-là ne sont pas du tout compatibles. Face aux informations qu'elle [la directrice] reçoit de la part des survivantes, sa responsabilité est engagée. C'est différent avec une écoutante ou avec une assistante sociale. Ce sont des cadres normatifs complètement différents donc conjuguer les deux ça ne fonctionne pas forcément. »

Formatrice Santé Sud, Maroc



Approche centrée sur la survivante

Dans le **Guide de Poche des Interventions de première écoute auprès des survivantes de VBG** destiné aux directeur·rices des foyers féminins et élaboré dans le cadre du programme SentinElles, **l'approche centrée sur les survivantes** a été définie comme suit : « une approche centrée sur les victimes/survivantes (qui) place les droits, les souhaits, les besoins, la sécurité, la dignité et le bien-être des survivantes au centre de toutes les mesures visant à prévenir ou combattre la VBG, l'exploitation, les abus sexuels et le harcèlement sexuel ».

L'approche centrée sur les survivantes **place la personne au cœur du processus de décision**, en lui offrant l'espace, le temps et le contrôle nécessaires pour exprimer ses besoins et participer activement à l'organisation de son propre soutien. Elle reconnaît que **chaque survivante suit un parcours de guérison unique**, avec ses propres mécanismes d'adaptation.

Au cœur de cette approche se trouve le principe du **«ne pas nuire»**, qui vise à éviter toute souffrance supplémentaire. La structure qui accompagne la survivante a donc la responsabilité d'agir avec sensibilité et de respecter les choix de la survivante, même s'ils peuvent être difficiles à comprendre pour d'autres. Toutefois, certaines limites peuvent s'imposer, notamment juridiques, comme dans le cas des mineur·es.

Cette approche repose sur **quatre principes fondamentaux** : la **sécurité**, le **respect**, la **confidentialité** et la **non-discrimination**, qui garantissent un accompagnement digne, bienveillant et protecteur, sans réprobation ni jugement.

3.2. Écouteresses de LDDF-INJAD

Les écouteresses des OSC féministes, notamment celles de **LDDF-INJAD**, exercent leur mission en s'appuyant sur **leur connaissances expérientielles et l'expertise acquise** grâce à leur engagement féministe dans la lutte contre les VBG. Le métier d'écouteresse **ne bénéficie pas actuellement d'une formation initiale**, cette fonction est aujourd'hui assumée par des militantes des droits des femmes, dont certaines sont elles-mêmes survivantes. L'absence de **formation psychosociale professionnelle continue**, la **pression sociale** et leur conscience aigüe du système patriarcal les placent dans une situation de **vulnérabilité face aux lourdes responsabilités** et aux défis de leur travail. Elles doivent ainsi faire face à plusieurs obstacles :

La non-reconnaissance de leur profession

- » **Au niveau législatif et social**, le métier d'écouteresse n'est pas reconnu, ce qui accroît leur précarité. En effet, le métier de l'écouteresse ne bénéficie pas en tant que tel d'un statut légal. Par conséquent, les écouteresses ne sont pas protégées par la loi face à des situations d'insécurité et des menaces qu'elles peuvent recevoir de la part des maris des femmes qu'elles accueillent.
- » Leur rôle et leur **charge de travail** restent invisibilisés, tout comme leur **apport essentiel à la société**.

Un parcours de formation informel et militant



« Nous sommes souvent face à des réactions de mépris de la part de la société, parfois même de la part de notre entourage proche. Nous l'avons beaucoup senti avec [notre plaidoyer pour la réforme de] la Moudawana. On nous disait : 'voilà ce que vous avez fait, vous voulez détruire les familles' ».

Écouteresses LDDF-INJAD

- » Leur expertise repose sur **l'expérience et l'engagement**, mais pas nécessairement sur une formation en psychologie ou en travail social.
- » L'accompagnement des survivantes repose sur une **formation autodidacte ou de la part de leurs collègues**, ce qui peut les laisser démunies face à certaines situations complexes.

Un métier incompris et non valorisé

- » Le travail d'écoute est souvent perçu par leur entourage familial et social comme **passif et peu légitime**.



« On nous dit souvent : 'Mais tu fais quoi ? Tu ne fais qu'écouter.' »

Écouteresses de LDDF-INJAD

- » Cette dévalorisation sociale impacte leur confiance en elles.

Une stigmatisation liée à leur engagement féministe

- » En tant qu'écouteresses féministes militantes, elles possèdent une compréhension profonde des mécanismes d'oppression et du patriarcat.
- » Cette posture entraîne une hostilité accrue de la part de la société, des autorités et parfois même de leur entourage.



Le patriarcat

Selon Adrienne Rich, le patriarcat est « (...) un système politique, idéologique, familial et social dans lequel les hommes – par la force et la pression directe, ou par le biais de rituels, de traditions, de lois, de langage, de coutumes, d'étiquette, d'éducation et de division du travail – déterminent le rôle que les femmes doivent ou ne doivent pas jouer, et dans lequel le féminin est toujours subordonné au masculin »

Source : Linardelli, M. F., & da Costa Marques, S. B. (2020). Abordages de la violence patriarcale dans les institutions socio-sanitaires à Mendoza, Argentine. *Réflexions*, 99(2), 1–18, p.4, *traduction propre*

Une confrontation constante à la souffrance des survivantes

- » Face à la gravité des situations des femmes qu'elles reçoivent, les écoutantes ressentent frustration et impuissance.
- » Cette exposition répétée aux récits de violence entraîne une usure professionnelle importante.



« On comprend le système patriarcal, on se soutient mutuellement, mais ça [écouter les souffrances des survivantes] nous affecte : toutes ces situations de mépris, des heures d'écoute, des récits très difficiles... Ça s'accumule et on finit dans des situations [de santé mentale] qui peuvent être très compliquées. »

Écouteuses LDDF-INJAD

Des conditions de travail difficiles et un manque de soutien

- » En dépit de son grand effort et engagement, l'association LDDF-INJAD ne dispose pas de moyens suffisants et nécessaires pour assurer des formations continues adaptées aux défis de métier des écoutantes. De même, des espaces individuels et collectifs favorisant le bien-être psychologique sont relativement rares et non-continus car l'association ne dispose pas de fonds pour ce type d'activité et les fonds octroyés par les bailleurs doivent souvent être exclusivement consacrés aux activités destinées aux survivantes de VBG.
- » En raison du manque du personnel en comparaison au nombre de plus en plus élevé des femmes qui demandent leur service, les écoutantes travaillent souvent bien au-delà des heures recommandées, ce qui a été particulièrement exacerbé lors du confinement lié à la COVID-19.



« Souvent, les gens minimisent les effets sur la santé mentale, comme la dépression. Et puis, les écoutantes travaillent jusqu'à 10h par jour. Si tu n'es pas encadrée, c'est très difficile, tu absorbes tout. »

Ecoutante LDDF-INJAD

Une formation insuffisante sur les DSSR

» Bien que les DSSR représentent une thématique essentielle dans toute approche féministe, avant le projet, les écoutantes n'avaient pas été explicitement formées dans ce domaine.

» Or, le contrôle du corps des femmes par le patriarcat est au cœur des relations de pouvoir et des violences basées sur le genre.

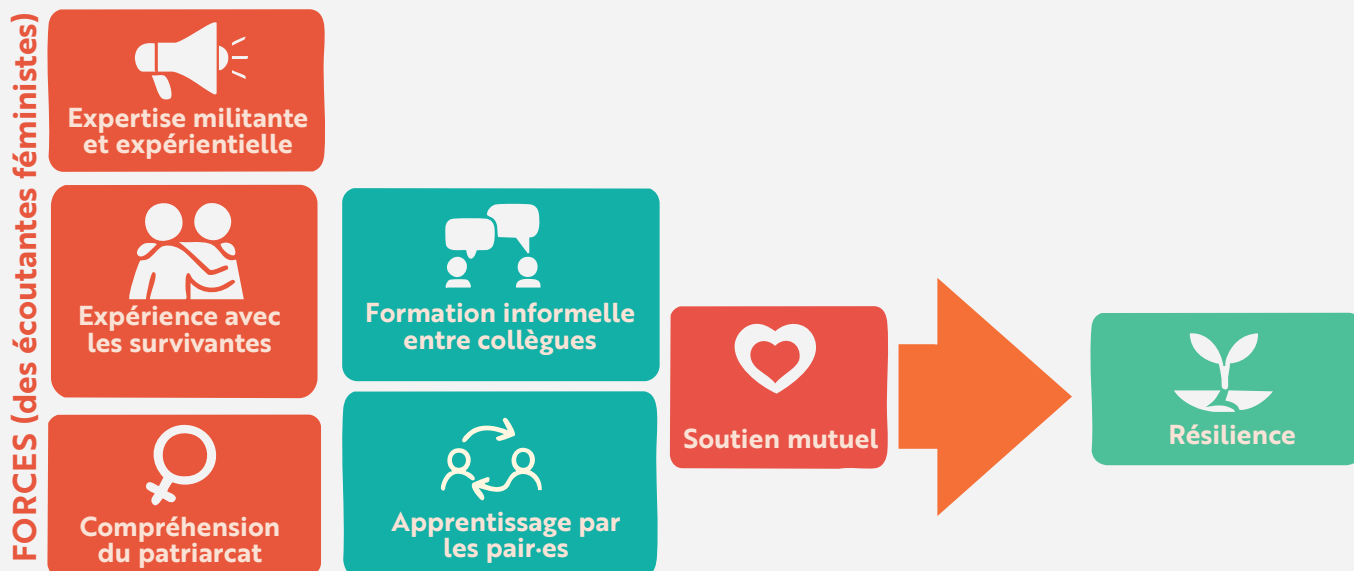
» Cette question est donc fondamentale pour prévenir les VBG et accompagner les survivantes.



« La thématique de la SSR a été très importante pour nous, car la base de la violence, c'est le corps. Le contrôle social du corps des femmes est la porte d'entrée vers les violences qu'elles subissent. »

Ecoutantes LDDF-INJAD

Conscience critique féministe



Effets



» Accompagnement adapté et empathique des survivantes



» Actions de plaidoyer – lutte contre les causes structurelles des VBG



» Solidarité, sororité et maintien de l'engagement

Causes

- » Manque de financement structurel des associations féministes et de la prise en charge (PeC) des survivantes de VBG
- » Société patriarcale – discours et attitudes anti-féministes (stigmatisation)
- » Sous-estimation et sous-valorisation du travail émotionnel (écoute, PeC des survivantes)

Défis



Manque de moyens
Non-reconnaissance
professionnelle



Conditions de travail précaires
Manque de l'appui psycho-social
Manque de formation continue
Pas de statut légal



Effets

- » Charge de travail excessive : risque de burn-out (dépression, santé mentale détériorée)
- » Isolement et découragement : frustration, sensation d'impuissance, surcharge émotionnelle
- » Qualité de l'accompagnement potentiellement affectée

4. Approche stratégique : le renforcement en compétences psychosociales à travers le programme SentinElles

Face aux défis liés aux **risques psychosociaux** et aux besoins exprimés par les écoutantes et les directrices des foyers féminins, les associations Santé Sud et LDDF-INJAD, dans le cadre du programme SentinElles, ont conçu et mis en place des **programmes d'accompagnement et de renforcement des capacités**. Ces initiatives sont centrées sur la **prévention des risques psychosociaux**, avec pour objectif principal **d'améliorer la qualité de l'accompagnement psychosocial des survivantes de VBG**. Les principales approches stratégiques ont été ainsi : (i) la formation des écoutantes/DFF sur les thématiques de soutien mental et psychosocial, complétée par les formations en VBG/DSSR, et (II) des activités visant la prévention des risques psychosociaux auprès des écoutantes. Ces deux approches se nourrissent mutuellement.

Compte tenu des différences en termes d'enjeux et de parcours entre les écoutantes de LDDF-INJAD et les directrices des foyers féminins, Santé Sud et LDDF-INJAD ont développé des **stratégies d'appui différenciées**, tout en respectant des axes transversaux. Ces stratégies sont basées sur le **renforcement des compétences** et une **approche centrée sur la survivante**, ancrée dans une **perspective féministe et de genre**.

4.1. Formations à l'accompagnement psychosocial des femmes victimes de VBG

L'une des principales stratégies de renforcement des écoutantes et des directeur·rices des foyers féminins face aux besoins identifiés a été la formation. Celle-ci a été menée selon une approche participative. Elle alternait les parties théoriques, conceptuelles et pratiques en favorisant ainsi la mobilisation de l'intelligence collective. L'analyse de cas concrets et la mise en situation ont permis aux participant·es de s'exercer et de s'entraîner dans la mise en pratique des informations et méthodologies acquises, mais également de prendre en compte les réactions et enjeux à tous les niveaux : mental, émotionnel et au niveau du corps. Dans ce sens, l'exercice du jeu de rôles, l'un des outils utilisés lors des formations, s'est avéré très efficace, car il mobilise à la fois l'intellect, l'émotion et le corps, ce qui favorise un apprentissage profond et durable. Cet outil implique l'expérimentation concrète de situations réalistes, en assumant le rôle de survivantes, d'écoutantes, etc. Il permet de tester des attitudes, des mots, des réactions dans un cadre sécurisé, et d'apprendre de ses erreurs. Par conséquent, le jeu de rôles favorise le développement de l'empathie envers les survivantes, tout en permettant de mener des analyses collectives, de renforcer la capacité d'auto-évaluation, et ainsi de contribuer à l'amélioration des pratiques.

La formation a été conçue en fonction des demandes et besoins spécifiques des deux groupes : des écoutantes et des directeur·rices des foyers féminins. Son contenu a été adapté, tenant compte des différences entre les participantes en termes de compréhension des violences, d'expérience et d'expertise en écoute. Alors que les écoutantes avaient déjà une bonne compréhension des concepts clés liés aux violences qui n'a pas été approfondie en formation, les directeur·rices ont bénéficié d'une formation spécifique de 5 jours portant sur les dynamiques sociales menant aux VBG, les accompagnant dans la compréhension des normes sociales, inégalités et relations de pouvoir qui sous-tendent et alimentent les situations de violence. Cette approche a permis de mieux les impliquer pour identifier les causes profondes et savoir mieux prévenir et intervenir efficacement ainsi que promouvoir des changements durables. Son élaboration a été assurée par la psychologue-formatrice de Santé Sud au Maroc et la référente de VBG Santé Sud au siège, avec l'appui de la coordination de LDDF-INJAD.





Les relations partenariales : un élément clé de la réussite

La **collaboration étroite entre Santé Sud et LDDF-INJAD** tout au long du processus illustre l'importance du partenariat entre les deux associations dans le développement et la réussite du programme. Le partenariat a été conçu de **façon horizontale, fondée dans les principes de solidarité et de complémentarité**. Ainsi, les formations ont été élaborées conjointement. De même, les ateliers ont été menés en binôme entre les formatrices de Santé Sud et celle de LDDF-INJAD. Au niveau de la coordination du projet et des initiatives menées en matière de formation, les deux organisations collaboraient de manière étroite. Ce partenariat a permis de développer des relations de confiance et d'apprentissage mutuel entre les deux organisations et a renforcé ainsi les effets du programme.

Par ailleurs, le programme a contribué au **développement du partenariat informel entre LDDF-INJAD et certains foyers féminins**. Après les formations, de manière spontanée, certaines directrices ont demandé à LDDF-INJAD de partager leurs expériences. L'équipe de LDDF-INJAD a, à son tour, visité certains foyers féminins. Le développement des relations partenariales contribue d'ailleurs à une meilleure prise en charge des survivantes car les écoutantes et directrices des foyers féminins sont plus en mesure de les orienter vers les services de l'autre établissement.

Lors de l'élaboration des modules, comme au cours des sessions de formation, la formatrice et le formateur de Santé Sud ont su faire preuve d'une **compréhension approfondie des enjeux auxquels sont** confrontées tant les écoutantes que les directeur·rices des foyers féminins. Les participant·es aux formations ont soulevé l'importance de **l'écoute active** mais également de bonne connaissance, de la part des formateur·rices, des **réalités** auxquelles elles sont confrontées. L'approche empathique, flexible et hautement professionnelle des formateur·rices a joué un rôle clé dans le succès de cette formation.

4.1.1. Directeur·rices des foyers féminins : formation intégrale à la première écoute

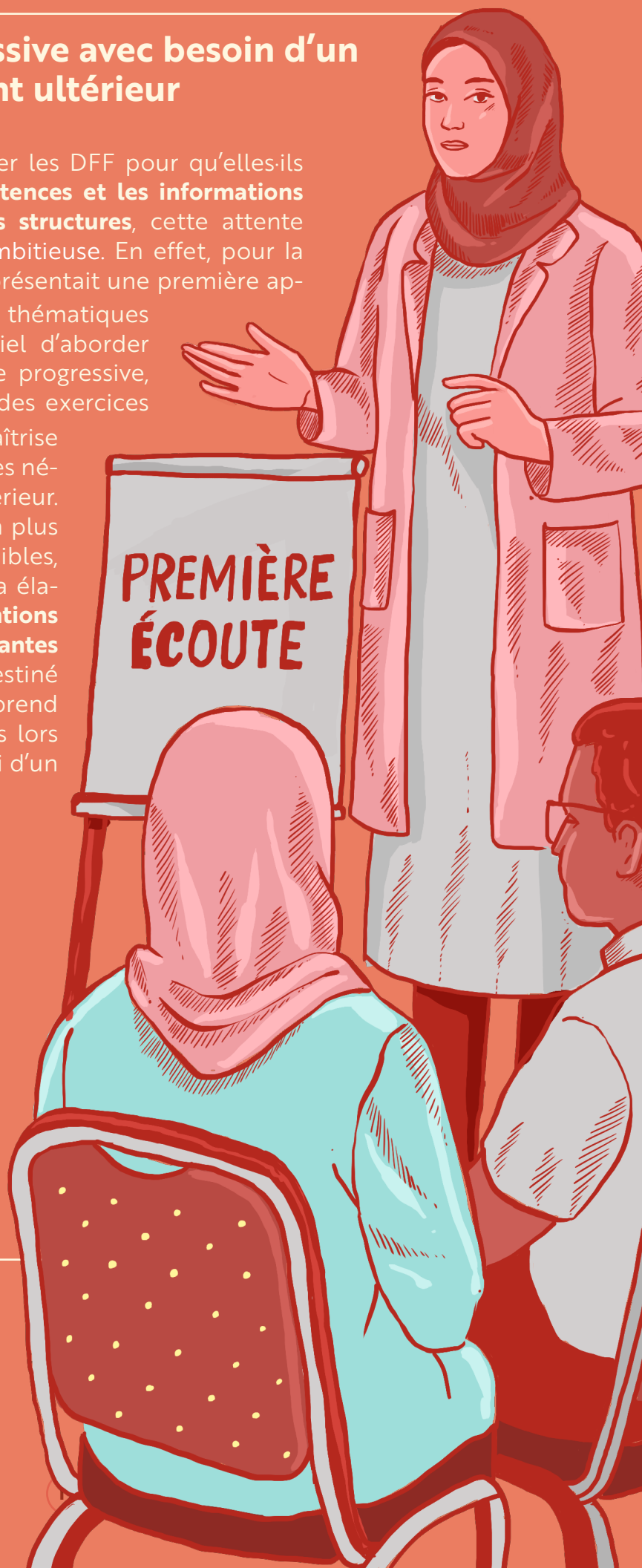
- » **Formation aux VBG d'une durée de 4 jours**
- » **Formation à la première écoute d'une durée de 3 jours**
- » **Formation aux DSSR d'une durée de 2 jours.**



Formation progressive avec besoin d'un approfondissement ultérieur

Bien que la formation visait à équiper les DFF pour qu'elles-ils puissent ensuite **partager les compétences et les informations acquises avec le personnel de leurs structures**, cette attente s'est révélée potentiellement trop ambitieuse. En effet, pour la majorité des DFF, cette formation représentait une première approche formelle et structurée de ces thématiques fondamentales. Il était donc essentiel d'aborder l'ensemble de ces sujets de manière progressive, à travers une pédagogie adaptée et des exercices pratiques, en reconnaissant que la maîtrise et la transmission de ces connaissances nécessitent un approfondissement ultérieur. Pour rendre les effets de la formation plus pérennes et plus facilement transmissibles, l'équipe de formation de Santé Sud a élaboré un « **Guide de Poche des interventions de première écoute auprès des survivantes de violences basées sur le genre** ». Destiné spécifiquement aux DFF, ce guide reprend les principales thématiques abordées lors des sessions de formation et sert ainsi d'un soutien précieux pour :

- » Améliorer le soutien psychosocial aux survivantes en donnant aux intervenant-es les outils adéquats.
- » Sensibiliser aux différentes formes de VBG
- » Promouvoir une approche centrée sur la survivante.
- » Fournir les informations et conseils essentiels pour une première écoute respectueuse et pour offrir l'aide appropriée à leur niveau.

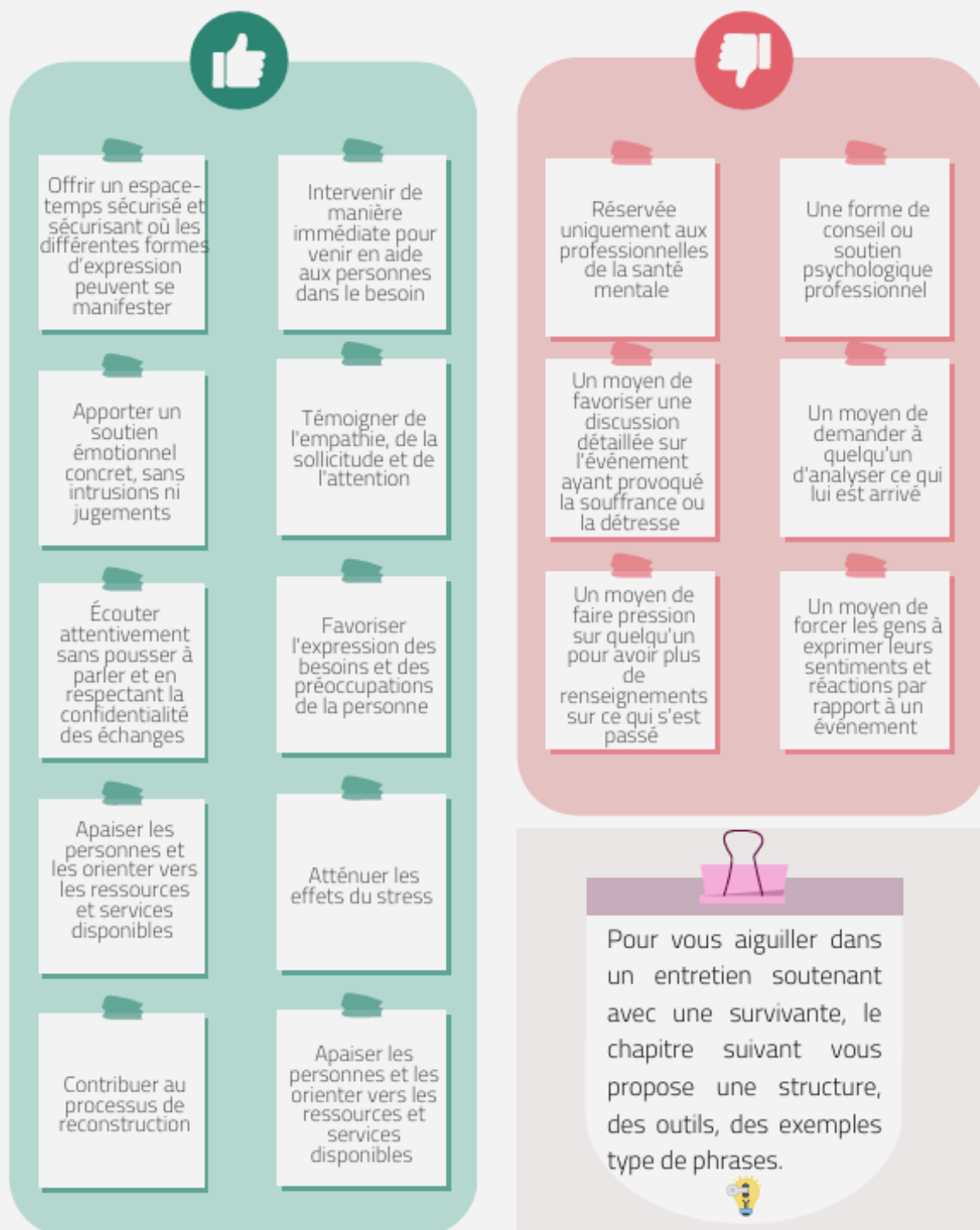


II. LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE



II. LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

“La première écoute : « C’est » vs « Ce n’est pas »”.



Les principaux composants de la formation :

La formation a été construite autour de différentes thématiques et sujets liés aux VBG, à la SSR et à la première écoute, tout en mettant en lumière l'importance de la compréhension de leur interconnexion et l'interdépendance. Elle a notamment permis d'aborder :

Les différents types de violences, avec un accent particulier sur les VBG

- » Définition et analyse des concepts clés liés aux violences
- » Compréhension des causes profondes et interconnectées de VBG
- » Travail sur les perceptions et attitudes individuelles face aux violences



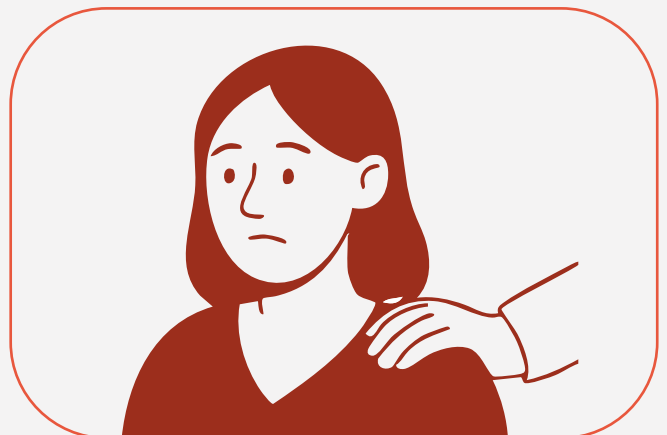
Le lien entre violences et santé mentale

- » Impact des violences sur la santé mentale des survivantes
- » Services psychosociaux liés à la première écoute
- » Approches sensibles et multidisciplinaires pour un soutien efficace et durable



L'accompagnement des survivantes et l'application du principe de "ne pas nuire"

- » Importance d'une approche adaptée à la diversité des situations vécues
- » Prise en compte des besoins spécifiques : soutien émotionnel, espaces sécurisants, accès aux soins, accompagnement juridique, reconstruction de l'estime de soi
- » Maîtrise des principes et méthodologies de base pour garantir un accompagnement sans préjudice
- » Focus sur le soutien non spécialisé : techniques d'intervention, première écoute, orientation vers des services spécialisés





Compréhension des causes et des mécanismes de reproduction des violences

La formation a été menée avec l'approche centrée sur la survivante et l'approche genre. Ces approches ont favorisé la compréhension, de la part des participant·es, des causes et des enjeux liés aux mécanismes de reproduction du cycle de violence, ainsi que du rôle fondamental de la première écoute. Ainsi, la formation a permis aux participant·es d'acquérir les compétences suivantes :

- » Reconnaître et mettre des mots sur la souffrance vécue.
- » Reconnaître l'impact du vécu sur les personnes qui écoutent.
- » Comprendre que la neutralité bien qu'elle soit de rigueur, est parfois difficile à maintenir dans des situations qui sont très complexes et impliquantes.
- » Mieux apprécier la nécessité et l'importance du travail en réseau.
- » Respecter la confidentialité.
- » Ne pas porter des jugements : adopter une posture neutre et bienveillante, indispensable pour créer un climat sécurisant.
- » Faire preuve d'acception inconditionnelle : accueillir la survivante telle qu'elle est, sans conditions ni attentes, afin de favoriser un processus de reconstruction respectueux de son individualité.
- » Respecter le rythme de la survivante : accompagner la survivante à son propre rythme, sans précipitation, pour permettre la création d'un lien de confiance.
- » Prévenir la re-victimisation : veiller à ce que les pratiques d'accompagnement ne reproduisent pas, sous d'autres formes, des

Acquis

Grâce aux approches et outils choisis, la formation a fourni un soutien adapté, sécurisé et bienveillant tout en préparant les DFF à faire face aux situations d'urgence et de la première écoute afin de contribuer au bien-être psychosocial des survivantes. Ainsi, les DFF ont :

- » **Acquis des connaissances en matière de VBG et soutien psychosocial**
- » **Compris la violence dans toutes ses dimensions**
- » **Compris l'importance d'une écoute construite, structurée et organisée** : à travers la nécessité de disposer d'une méthodologie et d'outils adaptés, d'être formé·e, et de faire preuve de disponibilité, tant psychique que physique, pour offrir une écoute empathique et attentive.
- » **Pris conscience des limites liées aux fonctions et la formation des DFF** : la nécessité de collaborer avec des professionnel·les formé·es, tels que des psychologues ou des conseiller·es spécialisé·es



Ecoute active

L'écoute active est une technique de communication mise au point par le psychologue américain Carl Rogers, elle est basée sur les principes suivants :

- » Respecter l'interlocuteur-riche, l'écouter sans le-la juger, quelle que soit la situation – c'est la base de cette démarche humaniste. Cela implique aussi de savoir respecter le silence, comprendre que le silence est rempli d'émotions qui s'expriment et est nécessaire avant de laisser place aux mots.
- » Ressentir de l'empathie, être capable de se mettre à la place de l'autre, de comprendre son monde intérieur, sans toutefois porter toute sa douleur sur ses propres épaules.
- » Parler au cœur plus qu'à la raison, exprimer des contenus émotionnels plutôt que les contenus intellectuels.
- » Appliquer la non-directivité, c'est-à-dire s'abstenir de donner tout conseil, car on a confiance que l'autre est capable de trouver ses propres ressources au fond de lui ou d'elle, une fois qu'il-elle est dans les conditions émotionnelles propices pour se faire confiance et se prendre en main.

Source : Ecoute-entraide : Les principes de l'écoute active, accessible sur : <https://www.ecoute-entraide.org/qu-est-ce-que-lecoute-active/>



Source : Guide de Poche des interventions de première écoute destiné aux DFF



Principaux éléments de réussite

La mise en lumière des liens entre les DSSR et les VBG, dans une approche de genre et féministe

- » La formation a été construite selon une approche genre et féministe qui **(i) reconnaît** la dimension systémique des violences, **(ii) valorise** les stratégies de résistance et de survie face aux violences, **(iii) déconstruit** les stéréotypes et les idées reçues qui minimisent ou justifient la violence.
- » La formation a constamment mis en lumière des liens entre les VBG, les DSSR et les principes fondamentaux de la première écoute.

Le professionnalisme des formateur·rices et une profonde compréhension des causes et conséquences de VBG dans la société marocaine

- » Une formatrice – psychologue - experte sur les thématiques liées aux VBG, avec une profonde connaissance des enjeux liés aux VBG et les rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes dans la société marocaine.
- » Une attitude d'écoute active, de flexibilité et d'adaptabilité des rythmes aux besoins des participant·es et du groupe.

- » Un appui – dans le cas des formations des DFF – par un consultant externe qui a apporté son expertise et a contribué à l'élaboration du Guide qui n'avait pas été initialement prévu.

La méthodologie et les outils utilisés :

- » Présentation du cadre juridique national et international en matière de lutte contre les VBG.
- » Exercices pratiques pour identifier les signes de violences et les défis liés au repérage.
- » Analyse des discriminations et de leurs impacts sur les expériences des survivantes.
- » Identification des besoins et des services adaptés pour y répondre.
- » Méthodes participatives et ludiques pour faciliter la compréhension et l'engagement.
- » Etudes de cas et des mises en situation qui permettent aux participantes d'exercer de manière concrète ce qui a été appris lors de la formation ainsi que mettre en lumière les pratiques existantes et les connaissances situées des participant·es.



Eléments de plaidoyer : aller au-delà des formations

La formation des DFF a constitué une initiation aux thématiques liées à l'intervention auprès des survivantes de VBG. Au cas où les DFF doivent assumer ce rôle de façon complète – ou si ce rôle est assumé par d'autres professionnel·les de leurs établissements – les DFF participant à la formation ont signalé plusieurs éléments d'approfondissement qui doivent être considérés (voir la synthèse relative au Plaidoyer) :

- » La nécessité d'instaurer des **espaces réguliers** de parole, de super/inter-vision – au sein de chaque foyer féminin et entre eux – afin de prévenir l'épuisement émotionnel et de préserver la santé mentale des professionnel·les en contact direct avec les cas de violences graves.
- » L'importance de **prendre de la distance** et être en mesure de faire la différence entre ce qui appartient à l'intervenant·e et ce qui appartient à la survivante afin de préserver l'espace de parole de la personne concernée, de respecter son histoire et ses affects sans projeter ses propres perceptions ou attentes.
- » L'importance de **l'inclusion des hommes** dans des ateliers, des formations et des sensibilisations visant à prévenir les VBG pour promouvoir une approche globale de l'égalité de genre.

4.1.2. Ecoutantes LDDF-INJAD: Formation à l'accompagnement psychosocial des femmes victimes de VBG

Sessions formatives des écoutantes en compétences d'accompagnement psychosocial, DSSR et VBG

Conçue et animée par des expert·es de Santé Sud, dont la référente VBG au siège, la psychologue-formatrice marocaine de Santé Sud et un psychiatre bénévole français, en collaboration avec l'équipe de LDDF-INJAD, cette formation a permis de renforcer les capacités des écoutantes LDDF-INJAD dans l'accompagnement des survivantes de VBG. Grâce à une approche participative et féministe, elle a offert des outils concrets pour mener une **relation d'aide efficace**, tout en garantissant une **prise de recul** essentielle à l'exercice de leurs fonctions.

« L'un des avantages de ces formations, c'était qu'elles étaient animées par des expert·es, des professionnel·les en santé psychosociale, externes à notre association. »

Coordination LDDF-INJAD

Méthodologie et outils pédagogiques

La formation s'est déroulée en **deux cycles complémentaires**, combinant **approche participative, exercices interactifs et études de cas** pour favoriser un apprentissage actif :

Premier cycle : Comprendre et analyser les VBG

- » Analyse des stéréotypes de genre dans la culture et la littérature orale marocaine
- » Renforcement de la compréhension des VBG à travers leur classification, leurs définitions et les chiffres clés
- » Etude du cycle des violences et de ses mécanismes sous-jacents approfondie grâce à des exercices en groupe, mettant en lumière leurs conséquences physiques et psychologiques ainsi que les facteurs de risque associés
- » Un volet de soutien psychosocial introduisant la pyramide des besoins
- » Formation à l'identification et l'évaluation des besoins des survivantes
- » Repérage des possibles troubles liés aux violences
- » Partage d'outils pratiques en premiers secours psychologiques axés sur l'observation, l'écoute et l'orientation vers les ressources adaptées

Deuxième cycle : Techniques d'intervention et postures professionnelles

- » **Attitudes à éviter dans la relation d'aide** : la formation ont permis aux participantes de découvrir et de débattre des attitudes concrètes – telles qu'imposer ses propres valeurs, manquer d'écoute active, ne pas poser de limites claires, manquer de confidentialité ou d'authenticité – en mettant en lumière leurs conséquences tant pour les femmes accueillies que pour les écoutantes
- » **Co-construction d'un espace relationnel sécurisé grâce à l'empathie, la congruence et l'acceptation inconditionnelle** : cette thématique a **développé l'approche centrée sur la personne et l'approche centrée sur la survivante**, tout en permettant – à travers une étude de cas – de les mettre en pratique
- » Formation aux techniques d'entretien et de clôture, l'utilisation du résumé comme outil de transmission.
- » Repérage des troubles liés aux violences, avec un focus sur le psycho-traumatisme
- » Stratégies d'intervention en situation de crise



Relier les connaissances acquises aux expériences vécues

D'un point de vue méthodologique, les formations ont offert aux participantes l'opportunité de **relier directement les connaissances théoriques, conceptuelles et pratiques à leur propre expérience d'écoute**. Un atout majeur a été l'analyse collective d'exemples concrets d'attitudes, de phrases et d'expressions pouvant être nuisibles. Cette approche a permis de **renforcer les compétences** des écoutantes tout en **évitant qu'elles ressentent de la culpabilité ou de la honte**.



Prévention de l'épuisement professionnel et de la fatigue de compassion

Les écoutantes sont confrontées à de nombreux défis dont le stress, la frustration, l'épuisement professionnel, émotionnel et personnel. Ainsi, dans le cadre du 2e cycle de formation, une session spécifique a été consacrée à la **gestion du stress et à la prévention du traumatisme secondaire** chez les écoutantes. À travers des techniques de **psychoéducation**, des exercices de **relaxation** et un soutien de groupe, cette journée a offert aux participantes des outils concrets pour préserver leur bien-être personnel et professionnel, tout en améliorant leur capacité d'accompagnement des survivantes.

Un renforcement complémentaire des compétences en DSSR et VBG

Comme dans le cas des DFF, dans le cadre des formations aux écoutantes, une **formation spécifique en DSSR** a également été proposée (pour plus d'information voir la Fiche 3). Elle a permis aux écoutantes d'être outillées (de connaissances, d'informations et d'outils concrets et pratiques tels que la mallette avec les prototypes de moyens contraceptifs, ou encore des affiches illustrant des organes reproductifs) pour aborder des thématiques liées à la vie sexuelle et reproductive. Ceci a permis ensuite, lors de leurs sessions d'écoute, **d'ouvrir des sujets tabous liés à la sexualité**. Les écoutantes étant mieux formées en matière de DSSR, elles ont été en mesure de poser des bonnes questions et d'aborder les thématiques délicates plus facilement, ce qui a **favorisé le partage, de la part des survivantes, des expériences et souffrances** liées à des violences sexuelles, y compris le **viol conjugal**.



« C'est la première fois qu'on a travaillé dans un projet qui parle de la santé sexuelle et reproductive et c'est très important pour nous. Nous manquons en effet de beaucoup d'informations spécifiques à la SSR et le rôle du corps dans la reproduction de la violence contre les femmes et les jeunes. C'est pourquoi avoir des formations sur la SSR/DSSR dans le cadre du projet a été un grand atout »

Ecoutante LDDF-INJAD

« [Aborder les thématiques telles que] l'éducation sexuelle, le plaisir sexuel, le désir mais aussi la contraception et le consentement, c'était très intéressant pour les écoutantes et pour leur intervention auprès des femmes. Car c'est très lié à la VBG et, d'habitude, on n'en parle pas »

Coordination LDDF-INJAD



Fonds de soutien aux survivantes

Dans le cadre du programme a été mise en place un Fonds de soutien aux survivantes. Ce fonds a permis aux écoutantes d'appuyer 380 survivantes pour la prise en charge de certains frais juridiques, médicaux, de transport, etc.



« D'habitude, lorsque les écoutantes reçoivent les femmes, elles (les femmes) ont beaucoup d'attentes, d'espoir, elles croient qu'elles seront prises en charge rapidement. Et les écoutantes doivent leur dire qu'elles n'ont pas de fonds pour appuyer les processus nécessaires. Et ce qu'elles ont comme retour c'est souvent «mais c'est tout ce que vous pouvez faire pour moi ? Ecouter ?» et ça use. (...) avec le fonds [de soutien aux survivantes] elles (les femmes) ont quand-même pu faire certaines choses (consultations médicales, acheter du lait pour leurs enfants, des vêtements etc.), y compris des dépenses liées à la SSR (tels que les examens des IST). »

Coordination LDDF-INJAD

La formation : un levier clé pour la professionnalisation et l'amélioration du soutien psychosocial aux survivantes de VBG

En combinant approche théorique, exercices pratiques et accompagnement personnalisé, cette formation a permis aux écoutantes de :

- » Développer une **compréhension approfondie du lien entre les DSSR et les VBG**.
- » Acquérir des **techniques d'écoute et d'accompagnement** adaptées.
- » Renforcer leur capacité à **gérer leurs émotions et leur stress** pour éviter l'épuisement professionnel.
- » **Améliorer la qualité des services offerts** aux survivantes, en assurant un accompagnement plus efficace et bienveillant.

La formation constitue ainsi un levier clé pour la professionnalisation et l'amélioration du soutien psychosocial aux survivantes de VBG.

« Ce volet du renforcement a permis aux écoutantes d'être mieux dotées pour leurs séances d'écoute et en même temps elles ont pu apprendre comment réagir lors d'une crise d'angoisse par exemple ou comment mieux orienter les femmes vers des psychologues ou d'autres services, comment mieux protéger la santé mentale des femmes ». (Coordination LDDF-INJAD)

« Grâce à des formations et des séances d'écoute, j'arrive maintenant à prendre la distance. Je sais que je ne peux pas solutionner les problèmes de toutes les bénéficiaires. On ne peut pas se mettre à la place des bénéficiaires. On est alliée mais on ne peut pas et on ne doit pas être les sauveuses. »

Écoutantes LDDF-INJAD

4.2. Les espaces collectifs de renforcement : le soutien du groupe et la force de la sororité

En complémentarité des formations en accompagnement psychosocial, les VBG et les DSSR, les écoutantes ont participé à des espaces collectifs participatifs centrés sur l'écoute, l'échange et l'analyse de pratiques. Ces espaces ont été **préparés et animés par la psychologue-formatrice de Santé Sud et la coordination de LDDF-INJAD**.

La mise en place des dispositifs de pratiques réflexives

À partir de l'identification des attentes et besoins des écoutantes lors des premières sessions collectives, deux dispositifs de pratiques réflexives complémentaires ont été mis en place : **les groupes de parole (GP)** et **les échanges de pratiques professionnelles (EPP)**. Chaque espace avait des objectifs et des méthodologies spécifiques, permettant une progression dans le travail collectif.



Prendre du temps

Un facteur important dans la réussite de ces espaces a été la capacité des professionnel·les qui les accompagnaient à s'adapter au rythme des participantes. Il s'agit en effet d'espaces qui doivent se construire peu à peu. Il est ainsi important de prévoir des sessions introductives – comme cela a été fait dans le cadre du projet – dédiées avant tout à la constitution du groupe et au développement du lien de confiance.

4.2.1. Groupes de parole

Les **groupes de parole** ont offert un cadre sécurisant où les écoutantes ont pu **libérer leur parole**, s'entraider et se renforcer mutuellement grâce à l'écoute active. Cette pratique a été très valorisée car les écoutantes disposent de peu d'espaces professionnels pour ce type d'exercice. Si elles le créent de manière informelle entre elles, le fait d'être accompagnées par une professionnelle en santé psycho-sociale externe à l'association a été fondamentale.



« Nous nous appuyons entre nous, nous nous appelons mêmes par téléphone pour faire sortir ce qu'on ressent, ce qu'on a entendu pendant nos séances d'écoute car souvent c'est trop lourd. Mais finalement on charge notre collègue/ amie qui, elle aussi, est saturée. Donc ces espaces où on a pu parler, accompagnées par une psychologue externe, ont été très bénéfiques »

Ecoutante LDDF-INJAD



4.2.2. Echanges de pratiques professionnelles

Dans la conception initiale des dispositifs de pratiques réflexives, il a été prévu d'organiser des **espaces d'analyse de pratiques professionnelles**. Or, dans ces espaces, les participantes sont normalement amenées à partager non seulement leurs **réflexions professionnelles**, mais aussi leurs **expériences émotionnelles ou affectives liées aux situations rencontrées**, ce qui peut être difficile, notamment lorsque le groupe est constitué ad hoc. Par conséquent, pour faciliter la transition vers cette pratique, **un format d'échange de pratiques a d'abord été privilégié**. Il a permis, en effet, de partager des expériences et des solutions dans un climat rassurant avant d'approfondir l'analyse. Ce processus a favorisé une évolution des participantes vers une posture réflexive plus approfondie, leur permettant de se concentrer sur l'analyse plutôt que sur le partage des réussites ou la recherche de solutions.



Le suivi-formatif participatif

Le **suivi-formatif participatif**, mené tant avec les DFF qu'avec les écoutantes, même si sous des modalités différentes, s'est révélé être un **outil clé** pour l'intégration et l'approfondissement des formations menées.

En effet, dans le cas des écoutantes LDDF-INJAD, les sessions de suivi-formatif, qui ont pris la forme de **webinaires ou de sessions présen-tielles**, se sont progressivement transformées en espaces de réflexion collective sur les pratiques. Ce processus témoigne de la souplesse des équipes du programme, qui ont su réagir aux besoins des écoutantes et ajuster les formats en fonction de ceux qui se sont révélés les plus efficaces et adéquats. Ces sessions ont permis de mieux intégrer les connaissances et compétences acquises lors des formations en les mettant à l'épreuve des expériences professionnelles des écoutantes.

L'un des sujets clé débattus lors des sessions de suivi-formatif a été l'articulation concrète des thématiques de DSSR et de VBG à travers le **concept du consentement**.



« Ce qu'on a beaucoup travaillé avec les femmes [survivantes de VBG] est le concept du consentement dans les relations sexuelles, c'est important (...). Ça nous a permis d'aborder le viol conjugal qui n'est pas encore complètement reconnu dans la législation marocaine. (...) et il y avait de plus en plus de femmes qui parlaient [pendant les séances d'écoute] de viol conjugal car elles pouvaient désormais identifier ce type de violence sexuelle. »

Ecoutante LDDF-INJAD

L'expérience acquise dans le cadre du programme SentinElles a montré **la pertinence et la complémentarité de ces deux espaces collectifs - GP, EPP** - constituant un véritable levier d'apprentissage et de renforcement des pratiques.

Les espaces collectifs, encadrés par des professionnel·les en santé psycho-sociale, ont répondu à un besoin essentiel exprimé par l'ensemble des écoutantes. Tenant compte que l'association LDDF-INJAD ne dispose pas de moyens suffisants pour maintenir ce type d'espaces dans le temps, il est proposé de les pérenniser dans une phase suivante du programme SentinElles.

« Le volet de la prise en charge des écoutantes a été très important, on l'avait conçu à travers la mise en place des groupes de parole et l'analyse et l'échange de pratiques professionnelles. Nous avons eu des espaces similaires avant mais ça demande beaucoup de fonds dont on ne dispose pas. C'est très bénéfique que ça soit collectif – car le groupe soutient. Le projet a permis la continuité (de ces espaces) et de le faire avec un rythme beaucoup plus régulier. »

Coordinatrice du projet, LDDF-INJAD



Conditions de réussite

Si les espaces collectifs sont des espaces de renforcement professionnel et personnel très puissants, il est important de prendre en compte certains éléments incontournables :

- » **L'importance du processus** : il est essentiel de reconnaître que ce type d'espace collectif nécessite un investissement progressif, permettant aux participant·es de s'approprier progressivement la démarche et de construire une dynamique de groupe solide. Le respect du rythme de chaque individu et l'intégration des différentes étapes du processus sont
- cruciaux pour garantir l'efficacité et la profondeur des échanges.
- » **Un accompagnement professionnel** par un·e expert·e externe au groupe
- » Faire preuve de **flexibilité et d'ouverture d'esprit** afin de pouvoir réagir à des éventuelles résistances en respectant les besoins individuels et collectifs des participant·es

Les produits

- » **L'actualisation du guide pour les écoutantes de LDDF-INJAD** par la psychologue-formatrice de Santé Sud et le psychologue consultant (produit non initialement prévu).
- » **Guide de Poche Des interventions de première écoute auprès des survivantes de violences basées sur le genre** : conçu pour servir de ressources pratiques pour les DFF au Maroc (produit non initialement prévu).
- » **Une grille d'auto-évaluation destinée aux DFF comportant 4 sections** : accueil, observation, écoute et orientation.
- » **Carnet de messages clé DSSR**
- » **Guide DSSR** (non prévu initialement)
- » **Manuel de formation imprimé pour les DFF**

Les outils pédagogiques développés dans le cadre de ce programme peuvent être partagés sur demande. Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :
stephanie.cohen@santesud.org

SANTÉSUD

GroupeSOS

